



victime d'un appel anonyme 119 et autres calomnies

Par **CHOUNE71**, le **19/10/2011** à **15:25**

Au mois d'avril dernier, j'ai été contactée par les services sociaux de mon secteur, désirant me voir avec ma fille de 7 ans. Suite à un appel anonyme au 119, j'étais soupçonnée de maltraitance morale et entre autre de la maintenir "dans un état d'hygiène douteux", etc... La liste des griffe contre moi est trop longue à citer ici.

Etant donné ma place au sein de son école (je dirige le conseil d'administration !), vous comprendrez mon malaise. Depuis, l'enquête a suivi son cours et j'ai été lavé de tout soupçon. Mais le "corbeau" ne sais pas arrêté là, il ou elle a également prévenu anonymement un parent d'élève que je détourne les fond de l'école, ma patronne que je puique dans la caisse du magasin, et après avoir consciencieusement lacérer la peinture de ma voiture, a déposé sur mon pare brise une photo montrant le véhicule de mon mari garé comme par hasard à coté du véhicule d'une personne censée être sa maîtresse !

Je suis d'une patience à toute épreuve, mais j'aimerais savoir s'il existe un moyen de couper les ailes à ce "corbeau".

Merci.

Par **stern**, le **02/11/2011** à **22:11**

Moi aussi, je viens d être appeler par les services sociaux. Ils faut faire quoi pour porter plainte pour calomnies ?

Par **Domil**, le **03/11/2011** à **04:00**

Il faut prendre un avocat si on veut que ça ait une chance d'aboutir